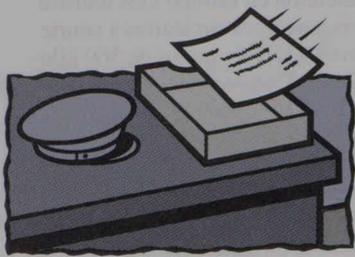


CHRONIQUE DE LA DÉFENSE



Le budget de la Défense canadienne

■ Le 23 février, M. Michael Wilson a présenté le plan de dépenses du gouvernement pour l'exercice 1988-1989. Le budget de la Défense a augmenté de 6,1 p. 100, ce qui le porte à 11,2 milliards de dollars. Si l'on analyse cette hausse, on constate ce qui suit : 3,3 p. 100 compense l'inflation, en fonction de l'indice déflateur employé pour les Dépenses nationales brutes par le gouvernement, 2 p. 100 équivalent à l'accroissement réel promis dans le Livre blanc sur la défense, et une somme d'environ 60 millions de dollars s'ajoute à ce dernier accroissement. Après déduction du taux d'inflation, l'augmentation réelle des dépenses au chapitre de la Défense atteint 2,8 p. 100.

Le Livre blanc présentait un programme de financement à long terme suivant lequel des fonds destinés à des projets d'investissement particuliers (les dépenses dites « en sus ») s'ajoutent à une augmentation réelle de base de 2 p. 100 par année. D'après les prévisions budgétaires, les 60 millions sont des fonds supplémentaires réservés à la mise en oeuvre de projets décrits dans le Livre blanc, mais aucune somme n'est expressément allouée à tel ou tel projet en particulier. Le Livre blanc reste muet sur le total des « dépenses en sus » qu'il faudrait pour réaliser tous les projets proposés; cependant, des experts (*Financial Post*, 21 décembre 1987) ont exprimé l'avis que la réalisation de tout ce que le Livre blanc propose nécessiterait une augmentation réelle de 5 p. 100 par année pendant quinze ans.

La plus large part du budget de la Défense (environ 8 milliards) est consacrée au personnel, aux opérations et à l'entretien. Les programmes d'investissement recevront trois milliards, dont presque le tiers sera réservé au premier groupe de frégates de patrouille qui sont en construction, aux travaux préliminaires concernant le deuxième groupe, et à la

modernisation des destroyers existants de la classe *Tribal*. Le budget prévoit vingt-trois millions de dollars pour l'étape de définition du projet des sous-marins nucléaires. Règle générale, dans tout programme d'acquisition d'armements, cette étape sert à définir en détail les spécifications des armements voulus, en fonction desquelles on énonce ensuite toutes les conditions du contrat.

Le lancement de deux importants contrats de défense a été annoncé en décembre et en février. La *UTDC Inc.* de Kingston a obtenu un contrat de presque 300 millions de dollars portant sur la construction de 1 400 camions de ravitaillement. Dans le passé, cette compagnie a surtout fabriqué des véhicules pour les réseaux de transport en commun, mais à cause de ce nouveau marché, elle recherchera désormais des contrats civils et militaires. En décembre, le gouvernement a adjugé à la *St. John Shipbuilding* du Nouveau-Brunswick un contrat de 2,7 milliards pour faire construire le deuxième groupe de frégates. Soulignant qu'il économiserait ainsi des centaines de millions de dollars, le gouvernement a annoncé que la *St. John Shipbuilding* ne sera pas tenue de partager le travail avec la *Marine Industries Limitée* de Québec, comme elle avait dû le faire pour la construction des six premières frégates.

En février, des hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale ont témoigné devant le parlement au sujet du plan concernant l'achat de sous-marins nucléaires. M. Eldon Healey, Sous-ministre adjoint (Matériel), a souligné que l'étape de la définition du projet qui s'amorce durera jusqu'en 1990, année où il faudra obtenir des engagements contractuels, dans le cadre de l'étape de mise en oeuvre, pour pouvoir dépenser la majeure partie des fonds. Auparavant, M. Healey a cependant déclaré que les gouvernements ont toujours la possibilité de changer d'orientation, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait dans le passé. À supposer que le gouvernement commande douze sous-marins, le premier lui serait livré en 1996 et le dernier, en l'an 2014. Entre-temps, le MDN encourage les cinq principaux entrepreneurs potentiels à former entre eux deux équipes concurrentes pour l'étape de la définition du projet.

Des porte-parole du ministère de la Défense nationale ont informé le Comité permanent de la défense nationale que les sous-marins diesels actuels de la classe *Oberon* remplissent déjà des missions de barrage dans les mers situées entre le Groënland, l'Islande et le Royaume-Uni (le corridor G.I.U.K.). Coordonnant ses efforts avec d'autres marines de l'OTAN, la Marine canadienne affecte chaque sous-marin à un secteur maritime où le bâtiment est chargé de détecter et de poursuivre les sous-marins soviétiques entrant dans l'Atlantique après avoir quitté les bases de la presqu'île de Kola. Les sous-marins à propulsion nucléaire, dont on envisage l'achat, auraient un rôle semblable, mais leur rayon d'action et leur souplesse d'emploi leur permettraient aussi d'exécuter des opérations autres que les patrouilles de barrage. Répondant à diverses questions, les représentants de la Défense nationale ont précisé que seul le gouvernement au pouvoir pourrait définir les autres missions (par exemple, des opérations à proximité de l'URSS, pour appuyer la stratégie américaine de déploiement naval avancé) dont les sous-marins nucléaires pourront être chargés. Au sujet des opérations navales dans l'Arctique, il a été précisé que le Canada n'en était venu à aucun accord avec l'OTAN ou les États-Unis relativement au commandement, au contrôle et à l'utilisation des sous-marins nucléaires.

Le budget américain de la Défense

■ Le gouvernement américain a finalement réussi à s'entendre avec le Congrès au sujet d'un budget de défense, et le nouveau Secrétaire à la Défense, M. Frank Carlucci, en a présenté un autre pour l'année financière 1989; deux mois à peine ont séparé les deux événements.

En décembre, presque trois mois après le début de l'exercice 1988 (le 1^{er} octobre aux États-Unis, comparativement au 1^{er} avril au Canada), le président Reagan a approuvé le budget de défense de 291 milliards de dollars US (soit environ vingt et un milliards de moins que ce qu'il avait demandé au Congrès). À l'origine, M. Reagan avait sollicité une

augmentation réelle de 3 p. 100 du budget de défense, mais le montant approuvé en définitive est d'environ 3,5 p. 100 moins élevé, compte tenu de l'inflation.

Au chapitre de l'acquisition d'armements, la Marine a remporté la palme puisqu'elle a reçu des fonds supplémentaires pour la construction de deux nouveaux porte-avions. Anticipant des coupures budgétaires, l'Aviation a offert d'abandonner le programme proposé concernant le *Midgetman*, nouveau missile balistique intercontinental de petite taille. Cet engin ne plaît pas au Pentagone, car, aux dires des critiques, il ne porte qu'une ogive et est par conséquent trop coûteux si l'on prend en compte sa puissance de feu nucléaire. Toutefois, le Congrès a accordé des fonds pour la poursuite des études techniques sur le *Midgetman* et pour le nouveau système mobile destiné aux dix missiles *MX* porteurs de dix ogives chacun; ces engins seront ainsi montés sur des wagons de chemins de fer.

Par ailleurs, 3,6 milliards de dollars US ont été accordés à l'Initiative de défense stratégique (IDS), soit nettement moins que les cinq milliards demandés au départ. En outre, le ministère de l'Énergie a reçu 300 millions pour des travaux reliés à l'IDS et portant sur la mise au point d'armes nucléaires.

À la mi-février, M. Carlucci a amorcé le long processus des négociations sur le budget de défense de l'exercice 1989, en demandant au Congrès d'approuver un montant de 299 milliards de dollars US; c'est là une démarche inusitée, car ce faisant, le Pentagone a accepté dès le départ un budget ne grandissant pas au même rythme que l'inflation. Les principaux projets concernant l'acquisition de nouveaux armements ont survécu aux coupures, exception faite du *Midgetman* que le Pentagone a clairement l'intention de sacrifier. Il est également prévu d'augmenter d'un milliard de dollars le budget de l'IDS.

Dans le cadre des coupures budgétaires, la Marine retirera du service seize de ses plus anciennes frégates, et ce avant la date prévue. Dans la semaine qui a suivi la publication du budget, M. James Webb, Secrétaire à la Marine, a démissionné en signe de protestation. Il a dénoncé la décision du Pentagone de ne pas doter le pays d'une marine de